ALPHA MOS

Société anonyme au capital de 781.103,40 €
Siège social : 20, avenue Didier Daurat - 31400 Toulouse
389 274 846 R.C.S. Toulouse

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MARS 2013

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour:

I – de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Approbation des comptes de la Société de l'exercice clos au 30 septembre 2012 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 30 septembre 2012 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat et imputation du report à nouveau négatif sur le compte « primes d'émission »;
- Jetons de présence ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les titres de la Société ;

II – de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 50.000 euros par émission de 250.000 actions ordinaires nouvelles ;
- Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice de Monsieur Hervé Lostie de Kerhor ;
- Augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 2.500 euros par émission de 12.500 actions ordinaires nouvelles ;
- Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice de Monsieur Jean-Christophe Mifsud ;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social, par émission avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance;
- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société;

- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital;
- Autorisation consentie au conseil d'administration, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans les conditions de la 14^{ème} et de la 18^{ème} résolutions, de fixer, dans la limite de 10% du capital, le prix d'émission dans les conditions fixées par l'assemblée générale;
- Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par placement privé visé à l'article L. 411-2, Il du Code monétaire et financier;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique sur la Société;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions :
- Délégation au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre ;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues ;
- Modifications diverses des statuts pour mise en conformité avec les dispositions légales et règlementaires ;
- Pouvoirs.